



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE 2019

L'assemblée générale extraordinaire de votre association se tiendra
le **vendredi 11 Octobre 2019 à 18 heures 30**,
à la salle des fêtes "Jean Caillé" place de la mairie à Bosroumois

Ordre du jour :

- Approbation : Modification article 5 du STATUTS Randonnées Bourgeronnes.

Le président, Patrick DESCHAMPS

VENEZ NOMBREUX, LA VIE DE L'ASSOCIATION DÉPEND DE VOUS

Bon pour pouvoir

Je soussigné(e) : Nom

Prénom

Donne pouvoir à : Nom

Prénom,

Afin de me représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire de Randonnées Bourgeronnes
(Veuillez inscrire manuellement) : Bon pour pouvoir, daté et signé.